

Lausanne verdict le Chalet-à-Gobet



17.12.2019

Le chef-lieu vaudois veut créer le premier Parc naturel périurbain de Suisse romande dès 2021

RAPHAËL BESSON

Nature » Après Zurich, Lausanne veut faire œuvre de « pionnière » en Suisse romande avec son Parc périurbain du Jorat. Le texte va être soumis au législatif dans l'espoir d'une concrétisation dès 2021.

«C'est un merveilleux projet, un condensé de durabilité appliquée», a affirmé hier la municipale lausannoise Natacha Litzistorf. Et «ce n'est pas du blabla», le parc (entre Chalet-à-Gobet, Cugy et Froideville) se fonde sur des bases scientifiques fortes, selon l'écologiste.

A Lausanne uniquement

Prévu au départ pour rassembler 13 communes, le projet a dû admettre que trois d'entre elles, dont Froideville, ne voulaient pas participer à l'aventure, laissant au final Lausanne se lancer. La ville accueillera le parc sur son territoire exclusivement, explique Anne Marion Freiss, présidente de l'association «Jorat, une terre à vivre au quotidien».

Plus grand massif forestier d'un seul tenant du Plateau, les bois du Jorat sont aux portes de l'agglomération lausannoise avec ce que cela implique comme nombreux usages et fonctions: espace de récréation, paysages, ainsi que ressources en bois et en eau. Le projet est une réponse parmi beaucoup d'autres «aux problématiques de la biodiversité et du réchauffement climatique», note la municipale. Avec environ un million d'usagers, «la pression actuelle» est déjà manifeste. Et comme l'agglomération s'agrandit, il faut «gérer ces pressions». Une des spécificités du projet lausannois, c'est de mettre l'accent également sur des enjeux comme l'économie forestière ou les produits du terroir que l'on veut valoriser. La municipalité compte aller vite et soumettre le préavis au Conseil communal dès le début de l'année prochaine afin que le canton puisse transmettre le dossier à la Confédération, qui devrait décerner le label Parc d'importance nationale. Il faut profiter de la manne fédérale: pour la période 2021-2024, le budget moyen annuel s'élève à 740 000 francs, la moitié étant prise en charge par la Confédération, 19% par le canton de Vaud, 22% par la nouvelle association de communes (essentiellement Lausanne) et 9% par des tiers et les recettes d'exploitation.

Parc ouvert et fermé

Le mot parc donne une fausse impression, remarque Natacha Litzistorf. Il ne s'agit pas de clôturer un espace, de mettre des barrières et de limiter ça

aux Lausannois: «C'est ouvert, cela veut aller bien au-delà des frontières lausannoises», avec l'espoir d'entraîner plus tard derrière nous d'autres communes et d'autres partenaires.

Cheffe du projet Parc naturel du Jorat, Sophie Chanel rappelle les grands enjeux: augmenter la biodiversité, accompagner les activités des visiteurs et renforcer la gestion durable des ressources du Jorat, avec une zone centrale de 444 hectares (la nature livrée à elle-même) et une zone de transition de 493 hectares (activités de découverte de la nature). Alors que beaucoup craignaient que l'on ne puisse plus rien faire, les infrastructures actuelles sont maintenues, assure-t-elle, en donnant une liste des usages. Par exemple: la balade à pied hors des routes et chemins signalés sera permise dans la zone de transition, mais interdite dans la zone centrale. VTT, chiens, ski, raquettes, équitation, chacun pourra savoir ce qu'il sera autorisé ou non de faire. Le ski pour les enfants et les débutants sur la plaine de Mauvernay sera maintenu, relève Sophie Chanel. Une des ambitions du parc, c'est aussi de sensibiliser notamment les classes avec la création d'une équipe de guides spécialistes du Jorat: «on respecte mieux ce que l'on connaît». Question biodiversité, il faudra augmenter les bois morts qui favorisent la multiplication des espèces, selon Natacha Litzistorf.

Pas moins de 800 000 personnes se trouvent à 15 minutes du Chalet-à-Gobet en voiture. «Nous ne voulons pas faire venir plus de gens, nous ne voulons pas surajouter des manifestations. Le but est de gérer les choses, de cadrer les activités» précise Natacha Litzistorf. Entre le projet initial et celui présenté aujourd'hui, la surface n'a pas changé. «On a ripé le projet de parc», explique-t-elle. «Il y a zéro malaise avec les communes. Nous avons essayé de travailler ensemble, ça n'a pas marché. On les accueillera les bras ouverts par la suite si elles changent d'avis, Lausanne fait œuvre de pionnière», poursuit-elle. La présence prévue d'éoliennes dans la zone de transition ne devrait pas poser de problème pour obtenir le label (valable 10 ans).

Trois questions à Jean-François Thuillard

Jean-François Thuillard, syndic udc de Froideville

Pourquoi refuser de participer au projet de Parc périurbain?

Je n'arrive pas adhérer à ce concept de réserve. Je n'accepte pas que l'on renonce à cette matière première naturelle, le bois, qui est sur place et que l'on achète tout à l'étranger. On abandonne l'exploitation forestière que l'on a toujours faite. Au début, la zone centrale touchait le territoire de Froideville, maintenant ce n'est plus que sur Lausanne.

Même déplacé, le parc suscite des craintes?

La zone centrale est à proximité, en bordure. Elle va provoquer une pression chez nous de la part de gens qui ne pourront plus aller dans cette partie. S'il y a des maladies, les services de la ville interviendront peut-être. Cela va gangrener nos forêts. Pour la gestion de la faune, comme les sangliers, cela sera hypercompliqué.

A l'avenir, on peut imaginer que les craintes se dissipent et que vous changiez d'avis?

Je suis démocrate et pas éternel! On verra bien ce qui se passera dans le futur. Ce que je n'admets pas: on touche des sous pour ne plus rien faire, qu'il s'agisse d'agriculture ou de forêt. Moi qui suis agriculteur, je trouve ça triste. **RB**

[CUGY](#)[ÉQUITATION](#)[NATURE](#)[TERROIR](#)[UDC](#)[VTT](#)[LAUSANNE](#)[VAUD](#)[TOUS LES TAGS](#)

SÉLECTIONNÉS POUR VOUS